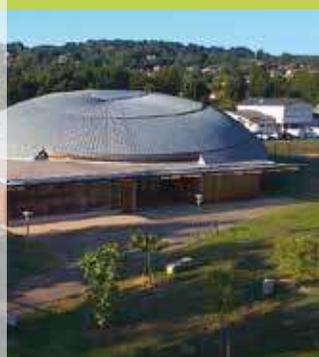


GUIDE PRATIQUE



l'esprit nature

REYRIEUX



LOCATION

BUREAUX & ATELIERS

Lyon-nord / Val de Saône

Genay – Reyrieux - Trévoux

A46 sortie n°2 Neuville-ZI

Accès direct autoroute

A6 sortie n°31.2 Villefranche



Tél. 04 72 08 87 95

✉ contact@gesim-lyon-nord.com

ÉDITO DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous présente et remets aujourd'hui le guide de Reyrieux.

Nous avons le privilège de vivre dans un cadre agréable et envié qui fait de notre commune un site très attractif. Mon objectif quotidien est la préservation de cette qualité de vie pour nos concitoyens. Un aménagement du territoire bien pensé dans le respect de l'environnement en est la clé principale. De l'anticipation et du suivi des projets découle toute la gestion future d'une collectivité et son développement durable : écoles, routes, stationnements, commerces, habitats, transports, équipements de loisirs, etc. Habitants depuis des générations ou nouveaux Talançonnais, chacun doit pouvoir trouver ici son idéal et être aidé au besoin. Ce guide est fait pour vous : pratique et complet, il saura vous accompagner dans tous les aspects de votre vie quotidienne et bien au-delà. Vous disposerez également de nombreuses informations parfois insolites sur l'histoire de la commune.

Et si toutefois un détail nous avait échappé, vous avez toujours la possibilité de nous le faire savoir grâce au coupon présent en fin de volume.

Ce mémento n'aurait pas pu voir le jour sans le travail de l'équipe municipale en charge de la communication, des agents et de nos partenaires commerciaux. Que tous soient remerciés pour leur dévouement et leur générosité.

Soyez heureux à Reyrieux !



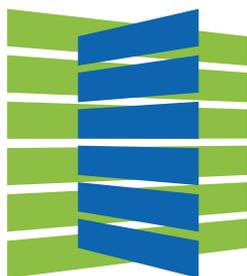
Carole BONTEMP-HESDIN

Maire de Reyrieux

BOX

A LOUER

04 74 08 89 91



**L'espace
d'un temps**

— votre espace en plus —

8, rue du Pou du Ciel - ZI des Communaux
01600 REYRIEUX

SOMMAIRE

- 1** Édito du maire
- 4** Mairie coordonnées et horaires
- 5** Situation et histoire

6 À SAVOIR

- 7** Les équipements sportifs
- 7** Les salles à disposition
- 8** Transports
- 10** Santé
- 10** Commerces
- 10** Services postaux
- 11** Culte
- 12** Parcs, circuits promenades, circuits à vélo

- 14** La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)
- 16** Office du Tourisme

17 LA MUNICIPALITÉ À VOTRE SERVICE

- 17** Fonctionnement
- 18** L'équipe municipale
- 20** Suivre l'actualité de la commune

22 LES SERVICES MUNICIPAUX

- 22** Accueil
- 23** Urbanisme
- 25** Environnement
- 27** Services techniques
- 28** Sécurité
- 30** Conciliateur de justice
- 30** Éducation - action sociale

32 PARCOURS DE VIE DE LA PETITE ENFANCE À SÉNIOR

- 32** La petite enfance
- 32** Scolarité
- 35** Jeunesse

- 35** Logement

- 36** CCAS
- 36** Séniors

- 38** Culture

41 AU QUOTIDIEN

- 41** Quelques règles à connaître
- 44** État-civil et démarches administratives

52 LA VIE ASSOCIATIVE

- 53** Liste des associations

62 PRATIQUE

- 62** Numéros utiles
- 63** Gendarmerie
- 64** Notes
- 65** Mise à jour du guide

MAIRIE COORDONNÉES ET HORAIRES



Adresse postale :

105 Grande Rue
01600 Reyrieux

Adresse accueil public :

par la cour,
225 rue Louis Antoine Duriat

Tél. : 04 74 08 95 20

Fax : 04 74 08 95 21

Site : reyrieux.fr

E-mail : accueil@reyrieux.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi :

8 h 15 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Judi et vendredi :

8 h 15 - 12 h 30 / Fermé l'après-midi
*(Accueil téléphonique assuré
13 h 30 - 17 h)*

Le 1^{er} samedi de chaque mois :

8 h - 12 h



Les démarches (dossiers et retraits) pour les CNI (Carte Nationale d'Identité) et passeport sont effectuées uniquement sur RDV, contacter l'accueil au 04 74 08 95 20.

COMMUNE SITUATION ET HISTOIRE

La commune, située en bordure de la Saône, présente une géographie variée. Du centre du village, lieu du développement historique, on descend jusqu'à la Saône tandis que le reste de la commune est partagé entre espaces bâtis (résidentiels) et espaces naturels.

La géographie naturelle de Reyrieux a fortement influencé l'urbanisme, qui se décline d'une façon assez logique.

La plaine alluviale de la Saône est classée en zone naturelle et pour une bonne partie agricole.

La partie « Côtière », en forme d'arc de cercle orienté au Sud et à l'Ouest, a vu se développer l'urbanisation autour du village et de deux hameaux anciens, Balmont, côté Trévoux et Veissieux, côté Parcieux.

À l'Est, une grande partie du territoire communal appartient à l'extrémité du plateau de la Dombes de 260 à 300 mètres d'altitude. Ce « microrelief » est favorable à l'activité agricole.

Le relief sur le secteur de la Côtière est très accidenté et hétérogène, il est souligné par de nombreux espaces arborés. La Côtière forme un arc exposé à l'Ouest et au Sud. Cette bonne exposition climatique est favorable à l'installation de constructions.

À l'Ouest de la commune, un relief de plaine vient border la Saône. Sa topographie plane favorise le développement de l'urbanisation et les cultures agricoles. Le point bas est proche de 170 mètres d'altitude et une part importante de ces terres est inondable.

La commune de Reyrieux est aujourd'hui une des plus vastes de la communauté de communes et s'étend des berges de la Saône au Sud-Ouest jusqu'au hameau de Pouilleux sur le plateau de la Dombes, limitrophe des communes de Saint-Jean-de-Thurieux et de Civrieux.

Les premiers vestiges importants retrouvés sur le territoire de la commune remontent à l'époque gallo-romaine. Un grand nombre d'édifices gallo-romains a été retrouvé sur la commune de Reyrieux et notamment un vaste édifice thermal sur le site de Saint Sorlin, faisant le lien avec cette source mise au jour depuis des siècles.

Durant le Moyen Âge, l'histoire de Reyrieux est liée à celle des territoires environnants et de la Saône, frontière entre les états germaniques et le royaume franc.

La Seigneurie de Reyrieux dépend des sires de Villars jusqu'au début du XV^e siècle. Le 11 août 1402, Reyrieux est vendue ainsi que Trévoux, Ambérieux et le Châtelard par Humbert VII, le dernier des Thoire-Villars à Louis II de Bourbon, intégrant le territoire de la Souveraineté de Dombes.

Après 1743, la seigneurie de Reyrieux appartient aux comtes de Garnerans et fait toujours partie de la Souveraineté de Dombes, châtellenie de Trévoux, jusqu'au rattachement au Royaume de France en 1762.

La commune de Reyrieux veille à conserver cette mixité entre agriculture et évolution de l'urbanisation afin de protéger la qualité de vie de ses habitants.

À SAVOIR



Superficie : 1 569 hectares

Altitude : entre 170 et 321 mètres Altitude (moyenne: 266 mètres).

Population : 5 124 (INSEE 2019) - 326 habitants au km²

Longueur de voirie : 33,45 km

Commune traversée par la Saône et la Talançonne.

Le gentilé de Reyrieux est Talançonnois et Talançonnoise.

Reyrieux fait partie de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, qui compte 39 678 habitants (INSEE 01/2021) et 19 communes.

La CCDSV est labellisée « Pays d'Art et d'histoire », son siège est à Trévoux.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



- **City stade** : rue du collège
- **Courts de tennis** : 514 Grande Rue
- **Gymnase Châteauevieux** : rue Louis-Antoine Duriat
- **Gymnase Jean Compagnon** : rue du collège
- **Stade de football** : route du stade
- **Boulodrome** : route du stade

LES SALLES À DISPOSITION



La commune possède des salles de différentes tailles pour la location aux particuliers, aux associations, aux entreprises. Renseignements : dir.mairie@reyrieux.fr

- Salle de la Paissière
- Gymnase Chateauevieux
- Salle de réunion du stade
- Grande salle du Galet
- Petite salle du Galet



PARENTHÈSE
SPORT & WELLNESS CONCEPT

**SALLE DE
SPORT**

ouverte 7 jours/7
de 6 h à 23 h

- ▶ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ sur plateau cardio et musculation guidée POUR TOUS
- ▶ PROFESSIONNELS du SPORT, de la SANTÉ et du BIEN-ÊTRE
- ▶ COACHINGS PRIVÉS
- ▶ COURS COLLECTIFS
- ▶ SPORT SANTÉ / SPORT SUR ORDONNANCE



5378 Route du Pou du Ciel - 01600 Reyrieux - 07 69 17 11 87
contact@parenthese-concept.com - www.parenthese-concept.com - @ParentheseSport 

TRANSPORTS



Reyrieux est situé en voiture :

- À 5 minutes de Trévoux,
- À 20 minutes de Villefranche-sur-Saône,
- À 30 minutes de Lyon,
- À 55 minutes de Bourg-en-Bresse, chef-lieu du département.



Reyrieux est desservie par les transports en commun par les réseaux :

Saônibus,

Ligne 1 avec accès à la gare TER de Anse,
Ligne 2 avec accès à la gare TER de Saint-Germain-au-Mont-d'Or,
Ligne C avec accès à la gare TER de Saint-André-de-Corcy,
Consulter le site web : ccdsv.fr
(rubrique services aux habitants, déplacement)

Car de l'Ain, ligne 184

avec accès à la gare TER de Neuville-sur-Saône
Consulter le site web : auvergnernhonealpes.fr
(rubrique mes aides mes services, transports)

Le transport scolaire est assuré par
la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.



J.P. AUTO LOISIRS

MECANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE

SPÉCIALISTE FIAT / ALFA

ATELIER agréé

AD

jpautoloisirs@wanadoo.fr
Tél. 04 74 00 52 93
2, rue des Genêts - ZI Les Communaux - 01600 REYRIELIX



Covoiturage :

L'application de covoiturage Mov'ici <https://movici.auvergnernhonealpes.fr/> est un site internet et l'appli du covoiturage local :

- pour se rendre au travail avec des collègues,
- pour faire ses courses avec ses voisins,
- pour aller faire la fête entre amis !

Ce service public de proximité est gratuit, alors vous aussi, partagez vos trajets !

Projet BHNS :

La rive gauche du Val de Saône, au nord de Lyon, étant complètement saturée aux heures de pointe, le financement des études de programmation en vue de proposer une alternative efficace à la voiture a été acté en mars 2019. Une liaison de 28 km par Bus à Haut Niveau de Service est proposée afin de relier rapidement et de façon directe les communes de la rive gauche du Val de Saône au cœur de Lyon.

REYRIEUX

PLOMBERIE PILLET

Chauffage & Sanitaire

Tel / fax: 04 78 08 17 05
06 75 05 45 92
contact@plomberie-pillet.com



SANTÉ



La commune dispose d'une offre médicale et paramédicale complète avec :

- Cabinet médical
- Pharmacie
- Cabinets dentaires
- Cabinet de kinésithérapie
- Orthophonistes
- Ostéopathes
- Cabinets infirmiers
- Psychiatre, psychologue
- Centre de bien-être
- Médecine alternative
- Vétérinaires
- ...



SERVICES POSTAUX

Boite aux lettres :
parking de la Paix



COMMERCES

La commune possède tous les commerces essentiels :

- Alimentation générale
- Boucherie, charcuterie, traiteur
- Primeurs
- Boulangeries
- Coiffeurs
- Opticien
- Bureau de tabac / Presse
- Bars
- Restaurants
- Fast-food ambulants
- Auto-école
- Garages automobiles
- Jardinerie
- ...

GAVOILLE
Opticiens

80, rue Louis Antoine Duriat
01600 Reyrieux
04 74 00 12 85

  www.gavoille-opticien.fr

- Lunettes de vue et solaires
- Lentilles de contact et solutions
- Photos d'identité normes officielles ANTS
- Équipement de sport
- 2 opticiens diplômés
- Spécialiste enfant



CULTE



10 h00 - Messe dominicale

Site web : catholique-belley-ars.cef.fr/-Reyrieux-Parcieux-Massieux-Civrieux-en-Dombes-.html

Contact : paroisse.reyrieux@orange.fr

Responsable : Père Nicolas Sautereau

Tél. : 04 74 00 23 72



PARCS, CIRCUITS PROMENADES, CIRCUITS À VÉLO

- **Parcs et jardins :**

Parc Maurice Chevalier au cœur du village.

Champ du Cerdon, sortie du village direction Trévoux.

- **Circuits promenades :**

Chemin de halage en bord de Saône, site de pêche, restaurant, hébergement, aire de jeux à proximité.

Autour de Reyrieux, randonnées sur 30 sentiers balisés, soit 250,6 km de marche au total.

- **Circuits à vélo :**

La voie bleue axe Lyon – Mâcon.
lavoiebleue.com





06 50 57 19 05
diamond.clim@sfr.fr

DIAMONDCLIM



INSTALLATION - MAINTENANCE
CONSEILS - RÉNOVATIONS - DÉPANNAGE



CHAUFFAGE



CLIMATISATION



PLOMBERIE



POMPE À CHALEUR

FROID INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

DEVIS GRATUIT ET PERSONNALISÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOMBES SAÔNE VALLÉE (CCDSV)

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

contact@ccdsv.fr

Tél. : 04 74 08 97 66

Site internet : www.ccdsv.fr

Facebook : @ccdombessaonevallee

627 route de Jassans, BP 231 - CS60231
01602 Trévoux

L'intercommunalité exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes membres, dans les conditions déterminées par le code général des collectivités territoriales. Elles sont définies dans ses statuts qui sont régulièrement mis à jour. La dernière modification des statuts date de juin 2019. Les compétences de la CCDSV sont de plusieurs ordres :

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- Collecte et traitement des déchets assimilés.
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et cadre de vie.
- Voirie d'intérêt communautaire.
- Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.
- Transport et déplacements.
- Incendie.
- Communication et promotion.
- Loisirs et tourisme.
- Patrimoine et culture.

Deux grands principes régissent les compétences communautaires :

- L'exclusivité : Ce que fait la CCDSV, la commune ne peut plus le faire.
- La spécialité : La CCDSV ne peut agir que dans le cadre des compétences transférées par les communes.

Adresses utiles :

Tout savoir sur le patrimoine :

<https://ccdsv.fr/-Le-Pays-d-art-et-d-histoire-.html>

Tout savoir sur les évènements culturels du territoire :

<https://sortir.ccdsv.fr/>



Il y a tout...

Tout près de

chez vous!



*l'Engagement
Qualité*

MAGASIN D'EXPOSITION
OUVERT 6j/7

acf **PORTES
PORTAILS
FENÊTRES**
accès - création - fermetures

www.accescreationfermetures.fr

Avenue Lavoisier - 01600 MASSIEUX

04 78 98 37 80

OFFICE DU TOURISME



L'offre touristique

Avec 600 000 visiteurs et 30 000 plaisanciers accueillis chaque année, le territoire de la CCDSV est en mesure de proposer différentes capacités d'hébergements :

- campings
- gîtes
- chambres d'hôtes
- hôtels
- maisons d'accueil
- hébergements insolites

Pour en savoir plus : www.ars-trevoux.com

Les points d'accueils à Ars et Trévoux

Ars-Trévoux Tourisme, l'Office de tourisme de la Communauté de communes, accueille près de 20 000 personnes par an sur ses deux sites de Ars et de Trévoux. Il gère également un certain nombre d'équipements touristiques : maison éclusière de Parcieux, accueil du Carré Patrimoines, Historial d'Ars, location de vélos « Saônibike », Balades « L'eau et les hommes » et assure toutes les visites guidées autour du patrimoine en lien avec le « Pays d'art et d'histoire ». L'accueil et les visites guidées sont également assurés en plusieurs langues étrangères.

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE SERVICE

FONCTIONNEMENT

Classée dans la strate des communes entre 3 500 et 10 000 habitants, Reyrieux compte 27 conseillers municipaux issus des dernières élections générales du 15 mars 2020 et élus pour 6 années.

Le conseil municipal, par ses délibérations ou ses vœux, a vocation à traiter de tous les sujets d'intérêt communal, à l'exception de ceux dévolus à un autre niveau de collectivité (État, Conseil régional ou Conseil départemental) ou que la commune aurait transférés (communauté de communes ou syndicats intercommunaux).

Les commissions en place sont des émanations du Conseil Municipal. Elles aident celui-ci à traiter les dossiers qui sont de sa responsabilité en les préparant lors de réunions de travail. Elles lui proposent des orientations qui seront votées le cas échéant lors des réunions du Conseil Municipal.



les Jardins de Louis
• entretien et création d'espaces verts •

- Suppression nids de chenilles
- Terrassement
- Abattage
- Élagage
 - V.R.D.
 - Taille

459 Chemin du Cerdon • 01600 REYRIEUX
06 77 05 82 75 • lesjardinsdelouis@hotmail.fr

Lionel Ballu

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Carole Bontemps-Hesdin
Maire



Adjoints au Maire



Marcel Babad

1^{er} Adjoint aménagement du territoire et cadre de vie
Conseiller communautaire



Catherine Vignon

Adjointe finances, économie et ressources humaines
Conseiller communautaire



Jean-Jacques Dumont

Adjoint culture, sports et loisirs
Conseiller communautaire



Gilles Demaison

Adjoint à l'environnement



Myriam Collet

Adjointe à l'éducation et vie périscolaire



Jean-Luc Masson

Adjoint à la communication et à la démocratie participative

Elus de l'opposition liste Reyrieux village d'avenir



Cécile Baudoux



Jérôme Colin



Vanessa Rebeyren



Catherine Vallin

Conseillers municipaux de la majorité



Sandrine Béhem



Jacques
Bergeret



Annie Dayet



Eric Monfray



Pascal
Gonalons



Mylène
Gréco-Boyer



Emmanuel
Marpaux



Loredana
Marion



Laurent
Goudard



Hélène Le Berre



Valérie Ravaux



Eric Lardenois



Murielle Stouff



Gérard Roy

Elus de l'opposition liste Reyrieux l'Esprit Vert



Marie Chantal
Pésery



Alexandre Ruiz

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

Supports numériques / accessible 7 j/7 – 24 h/24



Le site internet
www.reyrieux.fr



Télécharger gratuitement l'application Panneau Pocket sur google play et App Store, ouvrez Panneau Pocket et désignez ensuite Reyrieux en favori en cliquant sur le ♥ situé à côté de son nom. Application sans création de compte ! Vous serez alerté, prévenu, informé à chaque nouvelle information



Panneau lumineux :
situé en cœur de ville,
rue Louis Antoine
Duriat, devant l'école
élémentaire





La lettre

Information pratique envoyée par mail tous les quinze jours.

>>> Si vous n'êtes pas inscrit, inscrivez-vous sur communication@reyrieux.fr



Réseaux sociaux :



Page Facebook de **la commune** :
« Commune de Reyrieux »



Page Facebook de **l'Espace Culturel, bibliothèque & salle de spectacle**
« Le Galet »



Compte Instagram de **l'Espace Culturel, bibliothèque & salle de spectacle**
« Le Galet » : [le_galet_reyrieux](https://www.instagram.com/le_galet_reyrieux)

Supports papier

Le Bulletin d'informations de la commune.
Distribué en boîte aux lettres



Mart'immo

FNAIM

Agence Immobilière

martimmo@sfr.fr

06 17 64 97 32
04 26 07 34 61

906 chemin du Bret
01600 REYRIEUX

SARL au capital de 5000€
SIRET 512 368 580 00027 - NAF 6831Z
N° TVA intracommunautaire : FR 05 51 23 68 580
Carte Professionnelle CPI n° 01012018000036950
Garantie GALIAN n° C81893649 pour 120 000 €

LES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil

L'accueil physique et téléphonique est assuré par les agents. Il permet d'orienter les personnes suivant le type de demande, dans la mesure du possible :

- orientation vers un service municipal, si l'information demandée relève de la compétence de la commune, proposition d'un rendez-vous si la demande le nécessite,

- orientation vers un organisme extérieur, si l'information demandée ne relève pas de la compétence de la commune.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS,
CONTACTER L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
AU 04 74 08 95 20

Pour contacter Madame le Maire,
écrire à : mairie@reyrieux.fr



VOTRE PROJET MENUISERIE
EN TOUTE CONFIANCE

Chambost vous accompagne dans la réalisation de vos projets menuiserie intérieure et extérieure.

FENÊTRES PARQUETS PORTES PORTAILS PLACARDS VOILETS



**NOUVEAU SHOW-ROOM
À DÉCOUVRIR**

LUNDI AU JEUDI 9H-14H / 13H30-17H30
VENDREDI 9H-12H / 13H30-16H30

ZI Rue des Garennes,
01600 Reyrieux
04.74.00.49.94
reyrieux@chambost-sa.com

www.chambost-materiaux.com



CHAMBOST
EXPERT À VOS CÔTÉS DEPUIS 1844

Urbanisme

CONTACT :
04 74 08 95 26
urbanisme@reyrieux.fr

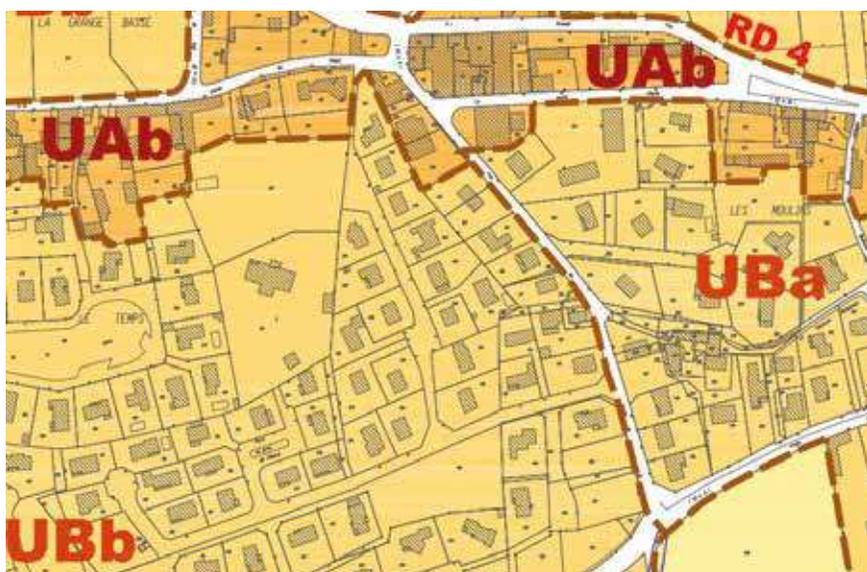
Le service urbanisme contribue à la gestion et à l'évolution des espaces urbains.

Il renseigne et oriente les habitants dans leur démarche de projet de construction et d'aménagement de leur propriété. Il traite notamment les demandes d'autorisation du droit des sols et assure les missions liées à l'urbanisme réglementaire et opérationnel.

Le service urbanisme instruit et délivre :

- Les autorisations de droit du sol (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable),
- Les renseignements et certificats d'urbanisme nécessaires aux professionnels de l'immobilier, ainsi qu'aux notaires et aux géomètres,
- Les déclarations d'intention d'aliéner lors de ventes immobilières.

Ces autorisations ont pour objet de constater qu'un projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme locales notamment par rapport au Plan Local d'Urbanisme (PLU).



L'ensemble des documents listés ci-dessous est accessible à l'adresse :
<https://www.reyrieux.fr/-PLU-.html>



- 1 Rapport de présentation
- 2 Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 3 Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 4 Plans de zonage
 - a. Plan global
 - b. Plan centre bourg
 - c. Liste des emplacements réservés et programmes de logements
 - d. Plan de localisation des périmètres d'OAP et de la ZAC
- 5 Règlement écrit
- 6 Mémoire des annexes sanitaires
- 7 Plan du zonage assainissement
- 8 Plan général des réseaux d'assainissement
- 9 Plan général du réseau d'eau potable
- 10 Servitudes d'utilité publique
 - a. Liste des SUP
 - b. Plan au 1/5000e
- 11 Plan d'informations
- 12 Plan de Prévention des Risques
 - a. Note synthétique et règlement
 - b. Carte des aléas
 - c. Plan de zonage
- 13 Fiches-conseils (glissements de terrain et crue torrentielle)
- 14 Classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- 15 Plan du classement sonore des infrastructures de transport terrestre au 1/5000e

Le service instruit également **l'attribution du numéro de rue.**

La densification croissante de la commune conjuguée aux difficultés de repérage des nouveaux logements rend indispensable l'optimisation de la politique d'adressage des habitations. La numérotation fait partie intégrante des pouvoirs de police générale du Maire. Le numéro est défini selon l'emplacement de la boîte aux lettres. Une plaque émaillée est fournie au propriétaire qui doit veiller à sa mise en place et son entretien.

Plusieurs habitations d'une rue ou d'un secteur peuvent faire l'objet d'une renumérotation.

Ce choix s'impose aux administrés qui sont informés par courrier de la démarche.

Environnement

Collecte des déchets ménagers : les jeudis

Collecte des déchets légers : un lundi sur deux.

Bac roulant obligatoire

Le bac doit être conforme à la norme NF EN 840.

Les ordures ménagères doivent être mises dans un sac fermé, qui sera déposé dans le bac roulant.

Le bac roulant doit être présenté sur la voie publique, la VEILLE du jour de collecte et rentré juste après la collecte.

En cas d'anomalie, vous êtes invités à :

- laisser votre bac dehors ;
- contacter la CCDSV par mail contact@ccdsv.fr ou par téléphone (04 74 00 19 02 ou 04 74 08 97 66) pour signaler l'anomalie.



C'est la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et le Sytraival qui sont chargés d'organiser la collecte des déchets :

- Déchets ménagers,
- Déchets verts,
- Encombrants,
- Papiers,
- Journaux et emballages alimentaires recyclables,
- Composteurs,
- Gestion des déchetteries,
- Verre.



Le calendrier de ramassage est à votre disposition à l'accueil de la Mairie ou sur Reyrieux.fr rubrique « déchets et recyclage ».

Obtenir **une carte d'accès en déchetterie**

→ **NATURE des documents, des démarches**

Attribution d'une carte de déchetterie par foyer
Se présenter le matin sans rendez-vous

→ **Conditions d'obtention, ou s'adresser ?**

Accueil de la Mairie

→ **PIÈCES à présenter ou à fournir**

- Formulaire véhicule de tourisme (à votre disposition sur reyrieux.fr ou à l'accueil),
- Un justificatif de domicile datant de moins de six mois,
- Carte grise du véhicule.

Il est possible d'inscrire jusqu'à trois véhicules de tourisme par foyer.

Par année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, chaque usager titulaire d'un badge vert peut accéder jusqu'à 50 fois par an en déchetterie.

Informations complètes et contact CCDSV :



Points de collecte VERRE et PAPIER de la commune :

- Parking Centre du village
- Chemin d'Herbevache
- Chemin du Trêve d'Ars, vers le giratoire des Eyguets
- Parking de la Gare
- Chemin du Clos (verre uniquement)



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC une partie de la nuit sur l'ensemble de la commune.

Cette action s'inscrit dans une démarche de protection environnementale, protectrice de l'écosystème qui permet aussi la réduction des consommations énergétiques. Pour des raisons techniques de répartition de plusieurs postes sur la commune, il n'est pas possible d'éteindre une rue ou un quartier de façon isolée.

Services techniques

Les services techniques interviennent dans de multiples domaines, avec des moyens propres ou avec des prestataires extérieurs :

- espaces verts et fleurissement de la ville,
- entretien des voiries et gestion du domaine public,
- entretien du patrimoine bâti municipal,
- étude et suivi des projets d'aménagement de voirie, de construction, de bâtiments et autres opérations (ZAC, lotissements, etc.),
- installations pour les manifestations associatives, culturelles ou sportives,
- illuminations de fin d'année.

CONTACT :
04 74 08 95 27
st@reyrieux.fr



LES SERVICES TECHNIQUES NE SONT PAS HABILITÉS À INTERVENIR SUR LES EMPRISES PRIVATIVES (voies, chemins, terrains...).



NOUVEAU A GENAY

04 74 00 21 38

65, Chemin des Orfèvres

01600 Trévoux

finas@finas.fr

Notre Showroom :

662 Rue des Jonchères Bât.E - 69730 Genay

Nos réalisations sur : www.finas.fr

Sécurité

Les policiers municipaux sont chargés d'assurer la tranquillité, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Ils effectuent des patrouilles d'ilotage, d'intervention et de secours sur toutes réquisitions et en collaboration avec les forces étatiques, et veillent à l'application des lois et règlements ainsi que des arrêtés municipaux.

Ils ne sont pas en mesure de recevoir des plaintes mais sont habilités à enregistrer des mains courantes pour toutes les situations qui n'entraînent pas de poursuites judiciaires immédiates et où une solution amiable peut être envisagée.

La sécurisation des enfants pour la traversée des voies de circulation aux entrées et sorties des écoles est également prise en compte et assurée par du personnel municipal.

Les objets trouvés sont à déposer auprès du service de la police municipale.

CONTACT :
04 74 08 95 22
police.municipale@reyrieux.fr

**Vous souhaitez vendre
votre bien immobilier
à Reyrieux ?**

Contactez-moi !



Votre conseiller en immobilier talançonnais

Ivan PERINO

06 79 64 57 61

ivan.perino@capifrance.fr

avis Vérifiés ★★★★★ 4.94/5





Législation

Les agents de la police municipale rédigent les arrêtés municipaux liés à la circulation routière dans la commune, au stationnement et aux rassemblements publics.

La police municipale a la possibilité et le pouvoir de réprimer les atteintes à la tranquillité publique.

Circulation et stationnement

Les agents de la police municipale sont là pour réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement.

Le code de la route restreint le stationnement en un même point de la voie publique à une durée maximum de sept jours.

Les véhicules détectés en stationnement abusif font l'objet d'un Procès-Verbal d'un montant de 35 euros, d'une mise en fourrière et éventuellement de destruction aux frais de son propriétaire.

Mise en épave gratuite d'un véhicule

Les particuliers possédant un véhicule hors d'usage et souhaitant s'en débarrasser peuvent contacter un épaviste.

Documents à transmettre à l'épaviste :

- Une copie de votre CNI recto/verso,
- Un certificat de non-gage,
- La carte grise,
- Le certificat de session du véhicule.

Opération tranquillité vacances

En cas d'absence durant l'année, les unités de police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Le formulaire d'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances est à disposition à l'accueil de la Mairie et doit être déposé au plus tard 48 heures avant le départ.

Permis de détention de chien catégorie 1 et 2

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux doit posséder un permis pour son animal. Ce permis est délivré par le maire de la commune de résidence. Il est remis à l'issue d'une formation que doit suivre le propriétaire ou le détenteur de chien et d'une évaluation comportementale de l'animal.

Conciliateur de justice



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sont étudiés les litiges de moins de 5000 euros et ne concernant que les litiges en matière civile (ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille, ni de conflits avec l'administration).

Les conflits concernés :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

M^{me} PECHTIMALDJIAN,
Conciliatrice, assure des
permanences :

Salle de la Paissière (entrée au
225 rue Louis Antoine Duriat)

Une fois par mois de
8 h 45 à 12 h 15

Contact pour prise
de rendez-vous :

- par mail de préférence :
patricia.pechtimaldjian@
conciliateurdejustice.fr

Éducation - Action Sociale



Ce service Éducation - Action Sociale a pour vocation d'accompagner les habitants tout au long de leur parcours de vie.

CONTACT :

04 74 08 95 29 ou 04 74 08 95 29

Affaires.scolaires@reyrieux.fr

Affaires.sociales@reyrieux.fr

ATELIER MÉCANIQUE TOUTES MARQUES



UTOMOBILE
TTITUDE

ENTRETIEN

RÉPARATION

NÉGOCE VO

Révision - Réparation - Diagnostic - Dépannage

Vidange de boîte automatique

Prise en charge de votre véhicule à domicile ou sur lieu de travail

Pneumatique - Reprise

Prêt de véhicule

Démarche administrative carte grise

Traitement de dépollution à l'hydrogène - décalaminage

Pré-Contrôle Technique

Prise en charge de votre véhicule pour
le passage au contrôle technique

09 72 62 25 43 - contact@automobile-attitude.fr
ZI de Reyrieux, rue des Asters 01600 Reyrieux

PARCOURS DE VIE

DE LA PETITE ENFANCE À SENIOR

La petite enfance

La compétence Enfance relève de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.



Vers la rubrique petite enfance de la CCDSV

De plus, il existe à Reyrieux :

- **Une crèche**, un accueil périscolaire et de loisirs au sein du Centre Social l'Espace. Informations et contact sur l'espace-reyrieux.fr
- **Un réseau d'assistantes maternelles** : Les assistantes maternelles sont des professionnelles agréées par le Département de l'Ain. Les parents peuvent les contacter par le biais des 3 Relais Assistants Maternels.

Pour toute information concernant la liste des assistantes maternelles, vous êtes invités à contacter le secrétariat des 3 Relais petite enfance au 04 74 00 33 82.

Scolarité

Établissements scolaires

La commune de Reyrieux compte une école maternelle et une école élémentaire publiques dont elle assure l'entretien et le fonctionnement.

- **L'École élémentaire Jacques Fert** :
40 rue Louis-Antoine Duriat
04 74 00 16 43
- **L'École maternelle du Brêt** :
223 route du stade
04 74 00 30 77

La commune compte également une école privée et un collège public.

- **L'École Privée Jeanne d'Arc** : École privée catholique, l'école Jeanne d'Arc, accueille les enfants à partir de 3 ans. Les inscriptions s'effectuent directement auprès de la directrice de l'école : Route de Veissieux le Haut
04 74 00 06 67
- **Le collège public Jean Compagnon** :
80 rue du Collège - 04 74 08 95 50

Inscriptions écoles publiques

L'inscription de votre enfant se déroule en deux étapes :

- 1 - une inscription administrative en mairie à faire impérativement en premier
- 2 - une inscription pédagogique auprès de la directrice de l'école concernée

1 Inscription en Mairie



- L'inscription doit être faite par une personne exerçant l'autorité parentale (parent ou responsable légal, art. 131-4 du code de l'éducation).
 - Dossier de préinscription à télécharger sur le site ou à récupérer à l'accueil de la Mairie et à compléter par la personne exerçant l'autorité parentale assorti des justificatifs nécessaires et à envoyer par mail sur accueil@reyrieux.fr ou à remettre à l'accueil de la Mairie.
-
- Un certificat d'inscription, document indispensable à l'admission de votre enfant à l'école, vous sera remis.

Justificatifs à fournir :

- Copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant) et de la pièce d'identité des parents.
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture de fournisseur d'énergie, téléphonie, quittance de loyer, etc.) ou attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, copie de sa carte d'identité et de son justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Copie des pages vaccins du carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires.
- Copie de l'ordonnance du juge précisant les modalités de garde de l'enfant et d'exercice de l'autorité parentale, en cas de séparation ou de divorce.
- Un certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants scolarisés dans une autre commune et effectuant une première rentrée à Reyrieux.

2 Admission à l'école

Présenter le certificat d'inscription obtenu auprès de la Mairie ainsi que la page des vaccinations obligatoires du carnet de santé.

Restauration scolaire

La commune de Reyrieux a fait le choix d'avoir une restauration scolaire en régie afin que les enfants puissent bénéficier d'une cuisine de qualité et de produits de proximité.

Pour les modalités d'inscription, se renseigner
<https://www.reyrieux.fr/Restaurant-scolaire-1360>



Périscolaire

Le périscolaire est assuré par l'association Centre Social Espace Talançonnais.



Vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription en ligne sur le site de l'Espace Talançonnais :
<https://www.lespace-reyrieux.fr>



Jeunesse

La MJC propose un large panel d'activités pour tous les âges et dispose d'un pôle Jeunes.



Le secteur Jeunes est ouvert les mercredis de 14 h à 19 h et samedis de 14 h à 18 h.

Le secteur Jeunes propose des activités toute l'année ainsi que des programmes spécifiques pour les vacances scolaires. En période de vacances scolaires : ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

<http://www.mjc-letraitdunion.fr/>

Le pôle jeunesse est un dispositif d'animation socio-éducative permettant le développement et l'épanouissement individuel et collectif. Les actions réalisées auprès des jeunes s'intègrent dans un parcours qui s'inscrit dans la durée et qui permet de leur donner un sens. Elles sont mises en œuvre en étroite collaboration avec les familles, les institutions éducatives, et visent à l'autonomie du jeune.



Logement

Vous pouvez déposer votre demande de logement social auprès du CCAS qui la transmettra aux bailleurs sociaux, pour un enregistrement dans le fichier départemental commun.

À chaque demande est attribué un numéro unique départemental (NUD). Une fois enregistré, ce numéro unique vous sera communiqué par courrier dans un délai de 1 mois. La demande est valable 1 an et doit être renouvelée.

Sur chaque programme de logements sociaux, la commune dispose de quelques logements.

Pour toute demande, il est conseillé de prendre RDV avec le responsable du CCAS par l'adresse : affaires.sociales@reyrieux.fr

Toutes les démarches :



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé d'un Conseil d'Administration qui se réunit régulièrement en vue d'aborder les besoins sociaux sur le territoire.



Le CCAS prend en charge le plan canicule : ne pas hésiter à se renseigner

Chaque année, le Plan Canicule est activé entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, afin de prévenir et de limiter les conséquences sanitaires sur la population pendant cette période de fortes chaleurs.

Il a pour but d'informer la population française sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables, notamment les Séniors pendant les vagues de chaleur.

Il est demandé aux personnes isolées de plus de 60 ans ou en situation de handicap de se faire connaître en Mairie.

Séniors



Accueil de jour Les Lucioles

Cet établissement est destiné à l'accueil des personnes atteintes de maladies de la mémoire

Rue du collège – 04 74 00 85 01

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Clairval

La maison de retraite MAISON DE RETRAITE CLAIRVAL est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) public de 197 places. Cet EHPAD dispose d'une unité Alzheimer de 24 places.

941 route de Veissieux le Haut – 04 74 10 53 00

ADMR

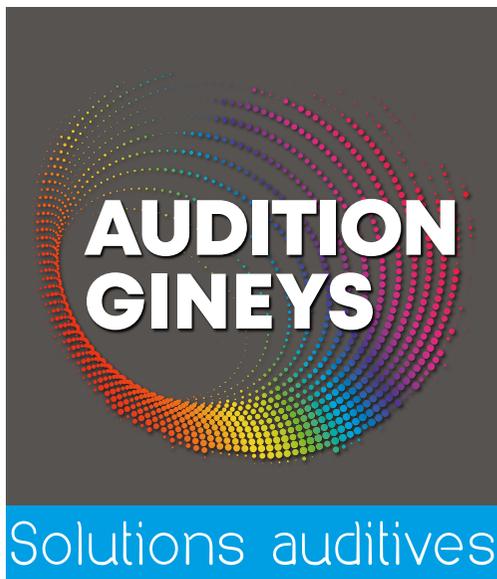
C'est le cœur de l'activité de l'ADMR, de la simple prise en charge des travaux ménagers et quotidiens à une aide plus importante pour préserver l'autonomie. Les professionnelles Aides à Domicile et Auxiliaires de Vie sauront réaliser les actes essentiels de la vie, apporteront un accompagnement adapté aux besoins identifiés en concertation avec les professionnels médico-sociaux.

Espace Talançonnais,
112 Chemin de Veissieux le Haut
04 74 00 28 95 - fedo01.admr.org/

VSDS

Depuis plus de 30 ans, l'Association VSDS intervient dans le domaine du maintien à domicile sur les départements de l'Ain et du Rhône. Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de membres bénévoles, chargés de définir les objectifs politiques de l'association. Ils délèguent à une direction salariée la mission de gérer l'activité et d'assurer le bon fonctionnement de l'association, conformément aux orientations générales définies.

225, rue Louis Antoine Duriat
04 74 00 35 17 - vsds01-69.org/



**AUDITION
GINEYS**

Solutions auditives



AUDITION GINEYS

298, Grande Rue
Maison Médicale de REYRIEUX
01600 REYRIEUX
Tél : 04 78 91 77 98

Service personnalisé
Bilan auditif GRATUIT⁽¹⁾
Prêt et essai GRATUIT⁽²⁾ chez vous
Appareils Reste à Charge 0 euro⁽³⁾

Partenariat et tiers payant
avec de nombreuses mutuelles

[1] Test audioprothétique à but non médical.
[2] Vous bénéficiez pendant 30 jours avant confirmation de votre achat d'une mise à disposition gratuite de l'aide auditive que vous avez choisi contre remise d'un chèque de caution du montant de l'appareillage prêté.
[3] Appareil de type Classe I avec piles.



CULTURE

Salle de Spectacle du Galet

Un équipement pour permettre à tous et de tous âges
un accès à toutes les formes de culture



Adresse : Rue du Collège – 01600 Reyrieux
Site : www.reyrieux.fr/-Site-le-Galet-.html
E-mail : accueil.galet@reyrieux.fr

L'histoire

Inauguré le 31 août 2013

C'est à Etienne Mégard, architecte installé à Chatillon-sur-Chalaronne, que l'on doit ce projet original. Compact et fonctionnel, il permet de recevoir différentes manifestations culturelles ou associatives.

Le Galet propose toute l'année une programmation variée et contemporaine.

Le site

- **Une salle de spectacle équipée en son et lumière comprenant :**
 - 300 places assises et 600 places debout
 - Un espace scénique de 80 m²
 - 2 loges d'artiste
 - Régies sonore et lumineuse
 - Une salle annexe équipée pour la projection de 70 m² idéale pour les expositions et les réunions
 - Un office
- **Une bibliothèque**
 - Reliée au réseau de lecture public de Dombes Saône Vallée
 - Offrant 165 m² avec des espaces lectures
- **Un hall d'accueil de 100 m², comprenant bar et vestiaire**

Les objectifs du Galet

Un équipement culturel pour tous publics, de tous les âges pour les Talançonnois et tous les habitants des environs.

L'Espace Culturel le Galet propose des événements toute l'année grâce aux associations qui composent et animent le territoire au gré de manifestations diverses et variées.

La mairie propose une programmation culturelle et soutient les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs propres projets.

En complément de cette offre, les résidences d'artistes ont pour but de favoriser les échanges en organisant des actions dans le domaine artistique pluridisciplinaire, la création, la réalisation, la promotion et la diffusion de spectacles et d'activités pédagogiques.

Afin d'ouvrir et diversifier l'offre culturelle, la mairie a décidé d'ouvrir l'espace du Galet à d'autres formes de culture tels que les arts créatifs (peinture, sculpture...), les conférences mais aussi à venir, les arts liés aux nouvelles technologies.

Cela a déjà permis de nouer des échanges et partenariats avec le collège situé juste en face.

L'objectif de la municipalité est de mettre en place une offre la plus diversifiée possible afin de permettre un accès à toutes les formes de culture et pour tous.



Bibliothèque du Galet

Un lieu d'accueil chaleureux de 165 m².

Plus de **10 000 livres et revues**, pour les grands et les petits à emporter chez soi ou à consulter sur place.

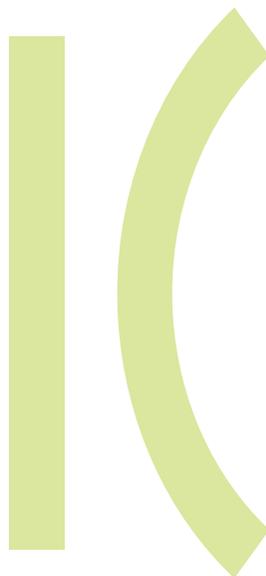
Une **carte gratuite** pour tous.

Un **réseau de 13 bibliothèques** et une navette qui permet d'emprunter, réserver, déposer les documents à la bibliothèque de son choix.

Un **portail documentaire en ligne** à partir duquel le lecteur peut gérer ses prêts, prolongations, réservations depuis chez lui.

Un nouveau service de **portage de livres à domicile** pour les personnes ayant du mal à se déplacer.

Une bibliothécaire, et une équipe de bénévoles disponibles pour vous conseiller, vous renseigner et échanger avec vous.



04 74 00 19 22
bibliotheque.galet@reyrieux.fr

Rue du Collège
01600 Reyrieux

www.reyrieux.fr/-La-bibliotheque-.html

Horaires d'ouverture :

mardi de 10 h à 12 h 30

mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h

jeudi de 15 h à 19 h

samedi de 10 h à 12 h 30



AU QUOTIDIEN

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, la coopération, les relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire.

Quelques règles à connaître



→ Lutte contre le bruit

L'arrêté municipal 2020AR019 du 15 janvier 2020 précise :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

→ Nuisances sonores



Si le tapage nocturne est bien évidemment interdit, soyez vigilants au tapage diurne causé sans nécessité légitime ! Les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier anti-aboiements, muselière, éducation...

→ Déjections animales

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie publique et les espaces publics. Il est nécessaire d'emporter avec soi le matériel nécessaire pour ramasser les déjections et de tenir son animal en laisse.



→ Containers poubelles

Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, les containers poubelles doivent être rentrés dans les propriétés privées aussitôt après le passage du véhicule de collecte. L'abandon d'ordures ménagères sur la voie publique est interdit et peut faire l'objet d'une contravention.



→ Le stationnement est gratuit dans la commune

Mais il est interdit de se garer sur les trottoirs ou le long des voies publiques, de gêner la circulation automobile et piétonne...



→ Le déneigement

En périodes de fort enneigement, tandis que la commune met tout en œuvre pour dégager les voies publiques, les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant leurs habitations. La sécurité des passants en dépend.



→ L'entretien et la plantation de haies

Entre deux propriétés de particuliers, les arbres ou les haies plantés en limite de terrain peuvent être sources de conflit entre voisins et générer des problèmes de sécurité le long des trottoirs.

Pour éviter cela, mieux vaut respecter les distances imposées par la loi : si la plantation atteint plus de 2 mètres à l'âge adulte, elle doit être plantée au minimum à 2 mètres de la limite de propriété (clôture). Si sa taille est inférieure à 2 mètres, elle doit être plantée au minimum à 50 cm du terrain voisin. Pour les feuillages dont les racines prolifèrent, comme le bambou, il est important d'installer une membrane anti-rhizome pour éviter que celles-ci ne passent chez le voisin.

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Il leur incombe notamment de tailler leurs haies qui, lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité.



→ Le brûlage des déchets verts

Il est interdit par arrêté préfectoral tout au long de l'année. Le brûlage des déchets verts dégage des fumées qui sont nocives à la santé et à l'environnement. Elles peuvent provoquer des nuisances olfactives pour les voisins, polluent énormément et peuvent être source d'incendies graves.

Merci de veiller à respecter cette disposition qui participe à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Il est donc recommandé d'apporter ses déchets verts à la déchetterie.



Création - Entretien
Élagage - Abattage

Gérald Ravoux
Tel 04 78 91 37 84

Allée Guimet
69250 Fleurieu/Saône

685 Rte de Trevoux
01600 Reyrieux

jardins.nouveaux.paysages@gmail.com

Etat-civil et démarches administratives

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Liste des mairies consultables sur le site de la Préfecture de l'Ain : <http://www.ain.gouv.fr/carte-nationale-d-identite-a2392.html#!/Particuliers/page/L987>



Nature des documents, des démarches

Créer votre compte et compléter en ligne votre PRÉ-DEMANDE sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Via le site de l'ANTS, attribution d'un numéro de pré-demande de CNI, imprimer ce document et le transmettre à l'agent de guichet

Prendre rendez-vous

Mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- La planche de photos d'identité certifiée aux normes, de moins de 6 mois non découpée,
- un justificatif de domicile de moins d'un an aux nom et prénom
- un justificatif d'état civil : passeport sécurisé ou carte d'identité
- une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

PASSEPORT

Nature des documents, des démarches

Créer votre compte et compléter en ligne votre PRÉ-DEMANDE sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Via le site de l'ANTS, attribution d'un numéro de pré-demande de CNI, à transmettre à l'agent de guichet

Prendre rendez-vous

Mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- La planche de photos d'identité certifiée aux normes, de moins de 6 mois non découpée,
- Un justificatif de domicile de moins d'un an au nom et prénom,
- Timbres fiscaux : 86 euros,
- Un justificatif d'état civil : la CNI du demandeur non détériorée,
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois.

Les CNI & passeports peuvent être retirés le matin sans rendez-vous,
FOURNIR LES ANCIENS TITRES LORS DE VOTRE VENUE

ÉTAT CIVIL

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Nature des documents, des démarches

À faire dans les 5 jours
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité du déclarant,
- Certificat de naissance,
- Livret de famille (si pas existant pièce d'identité des parents),
- Acte de reconnaissance (éventuellement),
- Déclaration de choix de nom (éventuellement).

ACTE DE RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Dans toutes les mairies

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité du ou des parents,
- Livret de famille en cas de 2^e enfant,

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois du ou des parents,
- Justificatif de l'état civil de la maman si absente lors du rendez-vous.



EXPERTISE · CONFIANCE · EFFICACITÉ depuis 2008

Votre agence immobilière à Reyrieux 88 rue de la place

Nous recherchons sur Reyrieux et alentours (Massieux, Parcieux, Trévoux, Toussieux...) tous types de biens à vendre (maisons, appartements, terrains, ...) pour notre clientèle lyonnaise



VOS CONTACTS

Karine FONTAINE
06 73 08 09 15

Hélène HERBEPIN
06 64 72 65 12

Florian CAILLAUD
06 21 41 26 87

TOUTES NOS OFFRES SUR

www.rhone-saone-immo.com

ÉTAT CIVIL

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT NATUREL APRÈS NAISSANCE

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Dans toutes les mairies

Pièces à présenter ou à fournir

- Copie d'acte de naissance du ou des parents ou CNI

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois du ou des parents

ACTE DE NAISSANCE POUR UNE PERSONNE FRANÇAISE NÉE A L'ÉTRANGER

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Ministère des affaires étrangères
BP1056-44035 NANTES CEDEX

ACTE DE MARIAGE

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu de mariage

Pièces à présenter ou à fournir

Pièce d'identité, date du mariage et lieu

MARIAGE

Nature des documents, des démarches

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pièces à présenter ou à fournir

Retirer le dossier en mairie

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu d'habitation

PACS

Nature des documents, des démarches

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pièces à présenter ou à fournir

Retirer le dossier en mairie

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu d'habitation

CHANGEMENT DE PRÉNOM

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu d'habitation ou mairie de naissance

Pièces à présenter ou à fournir

Se renseigner auprès de la mairie ou sur service-public.fr

RECTIFICATION D'ÉTAT CIVIL

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu d'habitation ou mairie de naissance

Pièces à présenter ou à fournir

Se renseigner auprès de la mairie ou sur service-public.fr

ACTE DE DÉCÈS

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile déclaré

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Mairie du lieu de décès

Pièces à présenter ou à fournir

- Livret de famille ou pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance du défunt,
- Certificat médical
- Pièce d'identité du déclarant

ATTILA Villefranche-sur-Saône

Répare et entretient vos toits



Diagnostic



Entretien



Réparation



Amélioration



Mesures conservatoires

04 74 08 56 46

**767 Allée des Filiéristes
01600 TREVOUX**

ÉLECTIONS

Demande d'inscription à déposer en mairie au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin auquel l'électeur souhaite participer

Nature des documents, des démarches

Envoyer la demande à :
accueil@reyrieux.fr

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Conditions pour s'inscrire sur les listes électorales :

- Habiter la commune ou justifier de son attache avec la commune
- Être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

- Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales dès lors qu'ils ont procédé à leur inscription pour le recensement militaire dans l'année de leurs 16 ans.
- Pour les jeunes jusqu'à 26 ans, possibilité de s'inscrire dans la commune de domicile des parents

Pièces à présenter ou à fournir

- CNI ou passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Informations sur l'ancien bureau de vote

OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Être électeur dans la commune et s'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

Pièce d'identité

AFFAIRES MILITAIRES

RECENSEMENT DES JEUNES TALANÇONNAIS

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

- Habiter la commune
- Être français ou naturalisé. La demande doit être effectuée le 1^{er} mois du trimestre civil qui suit le 16^e anniversaire

S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité
 - Livret de famille des parents complet
 - Si nécessaire, pièce prouvant la nationalité française,
 - Numéro de portable du recensé, la situation scolaire et diplôme.
- Cette démarche peut être effectuée par l'intéressé ou par son représentant légal (fournir un justificatif du domicile des parents)

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Habiter la commune ou travailler sur la commune

Attention : document à signer sur place en mairie

S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Ressortissant étranger, s'adresser au Consulat ou à l'Ambassade

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif du domicile (moins de trois mois)
- Pièce à légaliser rédigée en français (éventuellement)



La Meuhh

Produits Fermiers

C'est toute une ferme en vente directe

Mercredi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Les Eguets - 01600 PARCIEUX

Tél. 04 37 26 95 21 - la.meuhh@orange.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES

ATTESTATION D'ACCUEIL

Nature des documents, des démarches
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Conditions d'obtention, où s'adresser ?

Habiter la commune

Accueillir une ou plusieurs personnes pour un séjour privé de moins de trois mois

S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- Hôte accueillant : Pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Timbre fiscal de 30 € par personne (non nécessaire si l'invité est mineur)
- Avis d'imposition
- Invité : N° du passeport, Date du voyage, État civil et adresse

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (DE DOMICILE, DE RÉSIDENCE, DE CONCUBINAGE...)

Conditions d'obtention, où s'adresser ?

Habiter la commune

Présence du ou des intéressés

S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois



Flavien Corrand

06 35 29 70 85

contact@atoutzinc-toiture.fr

01600 REYRIEUX

Charpente - Couverture ♦ Réfection de toitures
♦ Zinguerie traditionnelle soudée ♦ Pose de velux
Habillage de bandeaux & sous-face PVC
Entretien et Démoussage de toitures

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE (FRANÇAIS ÉLISANT DOMICILE A L'ÉTRANGER)

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Habiter la commune
S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois
- Date d'arrivée sur la commune
- Renseignements divers (profession, adresse à l'étranger, date départ)

CERTIFICAT CONFORME DE DOCUMENTS

(UNIQUEMENT À LA DEMANDE DES AUTORITÉS ÉTRANGÈRES)

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Habiter la commune
S'adresser à la mairie du lieu d'habitation

Pièces à présenter ou à fournir

- Original et copie du ou des documents à certifier
- La demande des autorités étrangères

PARRAINAGE CIVIL

Conditions d'obtention, ou s'adresser ?

Habiter la commune
S'adresser à la mairie du lieu d'habitation
Sur rendez-vous

Pièces à présenter ou à fournir

- Pièce d'identité du ou des parents
- Pièce d'identité du ou des parrain et marraine
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Acte de naissance de moins de trois mois pour l'enfant ou livret de famille

DÉCLARATION DE DÉCÈS SUR LA COMMUNE

Cette démarche peut être effectuée par la société de pompes funèbres choisie par la famille.

Présenter :

- Le certificat du médecin
- Le livret de famille de la personne décédée et/ou sa pièce d'identité
- La pièce d'identité du déclarant

CIMETIÈRE

- 571 - 507 Grande Rue,
01600 Reyrieux

LA VIE ASSOCIATIVE

Reyrieux compte plus de soixante associations œuvrant dans des domaines aussi variés que ceux :

- de la Culture,
- du Sport,
- des Loisirs,
- de l'Aide à la personne,
- de la Santé,
- du Patrimoine,
- de l'Écologie...

Toutes sont répertoriées dans l'Annuaire des associations.

La diversité des activités proposées suscite l'engouement d'un large public talaençais, mais aussi celui de nombreux habitants des communes environnantes qui représentent une part importante des adhérents de nos associations.



Le forum des associations a lieu annuellement en septembre (généralement le premier samedi du mois). C'est le moment idéal pour connaître les activités associatives, s'inscrire pour l'année à venir et rencontrer les bénévoles ou même le devenir !

SPORT DÉTENTE

AJT

Association des Traileurs et des Joggeurs
de Saône-Vallée.

Course à pied et marche

Gérard KHAMTACHE

06 71 12 85 14

ajtsaonevallee@gmail.com

ajtweb.wixsite.com

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE

Jean Compagnon de Reyrieux

Pratique sportive et l'accès à des
compétitions scolaires

Alain VIGNAU

04 74 08 95 50 - 06 61 24 86 77

alain.vignau@club-internet.fr

www.jeancompagnon.ent.

auvergnerho nealpes.fr

CLUB SPORTIF REYRIEUX SECTION FOOTBALL

Association sportive de Football Homme
ou Femme tous niveaux

Laurent GOUDARD

07 78 81 49 29

goudard.laurent@free.fr

www.cs-reyrieux.footeo.com

CLUB SPORTIF REYRIEUX SAÔNE VALLÉE BASKET

Association sportive de Basket

Franck VIANNAY

06 88 63 05 58

fvi.basket1@orange.fr

Aux Plaisirs des Pains

Boulangerie • Pâtisserie • Snacking

Maître artisan

SPÉCIALITÉ : TRADITION FRANÇAISE

Toutes nos fabrications sont faites maison

ZI • 2 rue du Pou du Ciel • 01600 Reyrieux

04 74 00 30 63



ÉNERGIE-SANTÉ

Bien-être et prise en charge globale de votre santé.

Géraldine GOBBO

06 74 14 03 35
geraldine.gobbo@live.fr
www.energie-sante-01.com

ETC GYMNASTIQUE

Cette association est axée sur le divertissement artistique et les représentations gymniques

Stéphanie GENT

06 62 27 90 57
gent_vincent@yahoo.fr
etcgymnastique@laposte.net

FC TALONNADE

Promouvoir et pratiquer le football loisir au sein du District du Rhône de Football

Guillaume SIMONIN

06 58 64 94 90

FRATERNELLE BOULE DE REYRIEUX

Association sportive de Boule Lyonnaise. Ils participent à des compétitions départementales, régionales, nationales pour certains.

Gérard GIROUDON

06 09 37 59 39
gemije@orange.fr

GYM SPORT SANTÉ REYRIEUX

Association « sport santé ». Public mixte à partir de 15 ans (gym traditionnelle, fitness, cardio-renforcement musculaire, gym « bien-être », pilates, Nâtha yoga.)

Chrystelle BATAILLE

06 68 53 31 11
gvt.reyrieux@gmail.com
www.gymsportsantereyrieux.
assoconne ct.com/
page/814433-accueil

JUDO CLUB TALANCONNAIS

Activité « Judo » depuis 30 ans et le Qi Gong (gymnastique chinoise) depuis 14 ans. Un cours de Self-défense est ouvert aux adultes (ados à partir de 16 ans)

Marc GAULIER

04 72 26 31 48
06 46 63 13 55
judoclubreyrieux@orange.fr

KUZURE O SHIRU DOJO

Le Kuzure O Shiru Tai Do est une pratique martiale basée sur l'étude des Arts Martiaux traditionnels pour un retour à l'essentiel.

Yves DUPRE

06 08 06 19 65
kuzureoshiru@numericable.fr

LABEL BLEU - ANAHATA

Espace de consultations, de cours et d'ateliers assurés par des professionnels du bien-être et du développement personnel.

06 15 03 82 64

contact@anahata-reyrieux.fr
www.anahata-reyrieux.fr

REYRIEUX FAIRBALL CLUB

Le Fairball est un sport éducatif ouvert à tous, sans limite d'âge. Le niveau « technique » de chacun importe peu, le plaisir du jeu est la motivation première !

Eric KERSUZAN

04 43 59 66 03
06 78 89 51 53
reyrieuxfairballclub@free.fr

SVKC - SAÔNE VALLÉE KI CLUB

Le SVKC dispense des cours de Qi Gong et de karaté. Karaté pour tous: de 5 ans à + de 80 ans.

Jean-Marc RIGAUDIE

06 86 35 37 51

svkc@icloud.com

saonevalleekarateclub.com

TENNIS CLUB DE REYRIEUX

Pratique du tennis loisir et compétition pour adultes et enfants (école de tennis).

Bernard TOFFIER

06 44 35 71 15 - 04 72 00 93 89

04 74 08 83 54

tennisclub.reyrieux@live.fr

VOIE DU TIGRE BLANC

L'association La voie du tigre blanc propose des cours d'arts martiaux pour adultes et enfants à partir de 4 ans: Kung Fu, Arts de défense et Body Contact

Jérémy DESTHIEUX

06 78 40 43 06

lavoiedutigreblanc@gmail.com

www.lavoiedutigreblanc.com

VOLLEY CLUB TALANCONNAIS

Pratique du volley en loisir et en compétition. École de volley.

Sandrine VESSELLA

06 43 43 22 58

vessellasandrine@gmail.com

www.volley-reyrieux.com

Parking
Gratuit

À Reyrieux,

à l'angle du 1125 Chemin de Veissieux-le-Haut
et du Chemin de la Blanchisserie

Tél. 04.74.00.47.12

Vente comme au Marché

Le Mercredi et le Samedi matin
de 8h00 à 12h00

Volailles fermières et leurs découpes
Oeufs frais de plein air
Fromages
Vins & Champagnes



CULTURE

BERLIMBIMBROQUE

Nous sommes amateurs de théâtre et comédiens. Nous préparons chaque année 1 à 2 pièces.

Catherine HOWELL

04 78 98 02 19

06 62 56 39 13

contact@berlimbimbroke.fr

CHANTELUDE

CHANTELUDE est une chorale qui chante « a capella » et qui accueille toutes les personnes qui aiment le chant sans soucis de connaître la musique.

Bernard VILLION

bernard.villion@orange.fr

COPINES D'ART

L'association « Copines d'Art » a pour vocation l'organisation d'événements culturels ainsi que la production, la diffusion et la promotion d'œuvres et d'artistes.

Marie France LE GAC

copinesdart@laposte.net

HOMART

HomArt : des soirées pour tous avec des artistes. L'équipe propose 4 ou 5 dates par an, chez l'habitant en général.

Danièle ZOBEL

06 09 27 69 57

contact@asso-homart.fr

www.asso-homart.fr

SLADJANA DANSE

Sladjana propose des cours de danses divers styles et pour tout public dès 3 ans.

Sladjana KAPPS-SILJKOVIC

06 18 48 83 23

ciesladjana@gmail.com

LOISIRS - CONSCRITS

AMICALE DES CLASSES EN 0

Béatrice POMPA

beatrice.pompa@notaires.fr

AMICALE DES CLASSES EN 1

Isabelle DEVARS

06 64 22 42 80

isabelle-devars@bbox.fr

AMICALE DES CLASSES EN 2

Patrick BOCHRAWNA

07 70 85 20 10

bochrawna.patrick@orange.fr

classe.en.2.reyrieux@gmail.com

AMICALE DES CLASSES EN 3

Patrick NOYERIE

06 12 47 01 93

patrick.noyerie@orange.fr

AMICALE DES CLASSES EN 4

Sylvie NOYERIE
06 95 29 44 62
s.noyerie@laposte.net

AMICALE DES CLASSES EN 5

Sébastien TOURNIER
06 70 77 59 78
sebastientournier@free.fr
la.classe.en.5.reyrieux@gmail.com

AMICALE DES CLASSES EN 6

Maxime GOUSSET
06 83 45 15 24
maxime.gousset01600@gmail.com

AMICALE DES CLASSES EN 7

Yann CLAUDE
06 21 14 10 06
claudeyann@wibox.fr
classeen7reyrieux@gmail.com

AMICALE DES CLASSES EN 8

Mercedes CZWOJDRAK
06 35 50 34 27
merco01@hotmail.fr

AMICALE DES CLASSES EN 9

Emmanuelle MEON
06 89 94 30 99
laneuf.reyrieux@gmail.com

LOISIRS

AMIS DU VILLAGE REYRIEUX

Les Amis du Village (créée en 1982)
s'occupent du patrimoine de Reyrieux
et organisent des visites de Reyrieux.

Christian BONNAURE
06 07 26 39 12
06 30 07 67 24
acb.ste@wanadoo.fr

CERCLE DE L'AMITIÉ

Cette association a pour but de créer
des liens d'amitié et « d'entraide » ;
organisation de loisirs et de détente
pour séniors de plus de 60 ans.

Suzanne LORIQ
06 25 80 66 87
suzanne.loriqu@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Christian BONNAURE
04 74 00 31 53
06 07 26 39 12

LOISIRS

MJC LE TRAIT D'UNION

La MJC LE TRAIT D'UNION, présente sur le territoire depuis 1982, développe pour tout public et tous âges, un projet d'éducation populaire.

Christine GIFFARD

04 74 00 13 39

accueil@mjc-letraitdunion.fr

www.mjc-letraitdunion.fr

MODEL AIR CLUB BEAUJOLAIS

Affilié à la fédération française d'aéromodélisme. Différents niveaux (loisirs et compétitions, nationales et internationales) pour tout ce qui vole.

Nicolas CUNNAC

06 25 78 85 76

president.macb@gmail.com

www.macb.fr

SCRAP DES ANGES

Mettre en couleur ses souvenirs grâce au scrapbooking. Créer ses propres albums photos, documenter sa vie au travers de créations uniques autour du papier.

Patricia BLANC

06 50 81 97 57

04 74 00 37 58

assoscrapanges@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE REYRIEUX

L'association existe depuis plus de 100 ans, se compose de sociétaires qui œuvrent pour que la chasse soit une activité reconnue et inscrite dans la durée.

Marc BENNIER

06 09 52 65 56

sbennier@hotmail.fr

marcbennier.mb@gmail.com

SOCIAL

ADMR ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Aide à domicile auprès des familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, garde d'enfants, téléassistance

Fabienne SANANES

04 74 00 28 95

06 87 45 92 31

areyrieux@fedee01.admr.org

APEL DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

L'APEL est l'association de parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc

Hortense VILLEREY

apel.reyrieux@gmail.com

ASSOCIATION DE GESTION DE L'ACCUEIL DE JOUR GÉRIATRIQUE

« LES LUCIOLES »

Accueil de jour des personnes âgées fragilisées par une maladie neuro-évolutive.

Muriel BARBATO

04 74 10 50 11

04 74 00 85 01

accueildejour@auxlucioles.fr

ASSOCIATION ESPACE TALANÇONNAIS

Gestion du multi-accueil, LAEP, accueil péri-sco, extra sco, animations familles-adultes séniors

Nicolas POINTON

06 52 86 32 50

04 74 00 35 80

accueil@lespace-reyrieux.fr

www.lespace-reyrieux.fr/association-espace-talanconnais/

DONNEURS DE SANG

Collecte de sang

Henry-Pierre LEUREAU

04 74 00 14 44

06 07 14 95 88

leureau.henry-pierre@orange.fr

EVALDOM

Évaluation des aides à domicile

Michel MOINE

04 74 00 19 29

GROUPEMENT PAROISSIAL DE REYRIEUX

Paroisse

P. Jean-Luc DÉBARBOILLÉ

04 74 00 23 72

paroisse.reyrieux@orange.fr

LES LUTINS DE REYRIEUX

Crèche associative

Valérie GARTNER

leslutinsdereyrieux@yahoo.com

SOU DES ÉCOLES

Organiser des manifestations et des actions qui permettent de soutenir financièrement les projets pédagogiques mis en place par l'équipe enseignante.

Nathalie RIGAUDIERE

06 62 88 02 43

contact@sou.reyrieux.org

TALENT SEL

Talent SEL est un SEL (Système d'Échanges Local). Il est composé d'habitants de Reyrieux et des villages environnants.

Marie Héléne DURY

contact@talentsel.fr

VSDS

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (accompagnement vie quotidienne, soins infirmiers) pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap.

Alain NICOLAS

04 74 00 35 17

contact@vsds.fr

COMMERCE

COMMERÇANTS ET ARTISANS DE REYRIEUX

Union des commerçants et artisans de Reyrieux

Mickaël ROBERT-VERD

06 60 05 27 82

ucar01@yahoo.fr

ENVIRONNEMENT

AMURE

Association pour la Maîtrise de l'Urbanisme
de Reyrieux et de son Environnement

Daniel CORCELETTE

06 32 31 75 04

amure.reyrieux@gmail.com

AVEC

Association vie et environnement des
citoyens

Bénédicte GAULARD

04 78 98 01 13

ben.gaulard@me.com

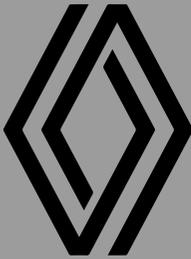
PRENONS RACINE

Information, sensibilisation, promotion
et soutien au développement de projets
agroforestiers vers tous types d'acteurs

Angélique CHARLEMAGNE

06 59 71 43 51

prenonsracine@outlook.fr



Garage BACONNIER

01600 Reyrieux

04 74 00 02 05

Réparations - Entretien

Toutes Marques

Carrosserie - Peinture

Prêt de Véhicules

Vente Véhicules

Neufs et Occasions



DÉPANNAGE

garage-baconnier-01600@orange.fr

HUMANITAIRE

AMIS DE SŒUR MYRIAM VAL DE SAÔNE

Soutien humanitaire de l'orphelinat de Tan Thong situé dans la banlieue de Ho Chi Minh au Vietnam.

Stéphane LELEU

06 88 61 21 50

asmvaldesaone@gmail.com
www.lesamisdesoeurmyriam.com/#top

DHSO SOUTIEN HUMANITAIRE SÉNÉGAL

Fatimata BARRY

06 33 82 74 20

coralie.cheynet@gmail.com

SOLIDARITÉ MADA

Soutien humanitaire Madagascar

solidaritemadagascar@orange.fr

VALDOMBES VILLAGES ROUMAINS

Aider financièrement et matériellement les villages de la commune d'Unguras

Marc LOUIS

04 74 00 61 13

07 77 75 46 20

louismarc@neuf.fr

MÉMOIRE

ANCIENS COMBATTANTS ET GARDIENS DE LA MÉMOIRE DE REYRIEUX/ TRÉVOUX AACGM

Devoir de mémoire, représentant anciens combattants

Hubert-Philippe BONNET

06 20 44 10 67

hubertbonnet01@hotmail.fr



Reynaud Entretien
Location de bennes tous déchets
Débarras de maison
04 74 00 44 06
06 66 94 63 02
Reyrieux

NETTOYAGE

Toutes surfaces - **Vitres**
Terrasses - Dallages - Toitures
Tombes mortuaires

Tontes - Taillage de haies
Élagage
Entretien espaces verts



POUR LIMITER VOS DEPLACEMENTS EFFECTUEZ VOS DEMARCHES EN LIGNE

Trouver une brigade ou un commissariat

Localiser et contacter un service de gendarmerie ou de police assurant un accueil des victimes.

 www.interieur.gouv.fr/contact/contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Brigade Numérique

Pour toute situation non-urgente, échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

 contacterlagendarmerie.fr

Pré-plainte en ligne

Déposer une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'usager pour signer sa plainte.

 www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Violences sexuelles et sexistes

- Signaler des faits de violences sexuelles ou sexistes, que vous soyez victime ou témoin ;
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

 www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Malveillance sur Internet

Je suis victime de spam électronique, piratage d'un compte, hameçonnage, rançongiciels, faux sites de vente en ligne, fausse petite annonce...

 www.cybermalveillance.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire

PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

Signalement sur Internet

Pédophilie et pédopornographie, racisme, antisémitisme, xénophobie, incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse, terrorisme, escroquerie... signaler un contenu suspect ou illicite avec PHAROS.

 www.internet-signalement.gouv.fr

CORONAVIRUS

Accéder aux informations officielles et aux attestations :

 www.gouvernement.fr/info-coronavirus

 ou par téléphone : 0800 130 000



MISE À JOUR DU GUIDE



Vous avez constaté des erreurs, des anomalies, votre association n'apparaît pas, merci de remplir la fiche ci-dessous et de nous la déposer en mairie.

Fiche d'anomalie concernant le Guide Pratique de Reyrieux

Prénom.....

Nom

Date.....

Anomalie constatée

.....
.....
.....
.....
.....
.....

OU Amélioration demandée

.....
.....
.....
.....
.....
.....



l'esprit nature
REYRIEUX



Rédaction : Mairie de Reyrieux
Création et impression : DG Promo - 69220 Belleville-en-Beaujolais
Crédit photo : Commune de Reyrieux
Édité en juin 2022 - Tirage à 5 000 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2022
Toute reproduction de ce document, même partielle est interdite

 **IMPRIM'VERT**®